



Strasbourg, le 17 septembre 2024

Affaire suivie par :

I. Faller

Tél. 03 88 23 3938 / 3871 / 3859

Mél : [Isabelle.faller@ac-strasbourg.fr](mailto:Isabelle.faller@ac-strasbourg.fr)

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Isabelle FALLER  
Inspectrice d'académie  
Inspectrice pédagogique régionale  
Biotechnologies-biochimie

à

Mesdames et Messieurs les professeur(e)s  
de biologie-biochimie

S/C de Mesdames et Messieurs les chef(fe)s  
d'établissement

Cher(e)s collègues,

*J'espère que vous avez tous bien repris et profitez de cette période de reprise pour souhaiter la bienvenue à Amira BELGACEM, lauréate du CAPET externe session 2024, qui effectue son année de titularisation au lycée Lavoisier de Mulhouse en tant que stagiaire à temps plein.*

Cette lettre de rentrée est divisée en plusieurs parties : la première présente des informations transversales communes à l'ensemble des disciplines au nom de l'ensemble du collège des IA-IPR de l'académie de Strasbourg, la deuxième est spécifique à notre discipline, à nos formations et au pilotage de la discipline dans l'académie.

## 1. Informations transversales

### Circulaire de rentrée

La circulaire de rentrée parue au [BO n°26 du 27 juin 2024](#) vous présente les priorités pédagogiques définies par le Ministère qui se déclinent en quatre axes :



- La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social
- La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation
- La cohésion autour de l'école et de ses personnels
- La cohésion sociale par l'avenir que préparer l'école : construire dès à présent l'école du futur

### Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Toutes les informations relatives au rendez-vous de carrière sont disponibles sur le [site du ministère](#), notamment le « document de référence de l'entretien » à me retourner quelques jours avant le rendez-vous de carrière. Ce document est [téléchargeable sur la page du ministère dédiée](#).

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

## Formation continue et offre de formation EAFC

La formation continue est portée par l'[École Académique de la Formation Continue](#) (EAFC) en lien avec les inspecteurs.

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera à nouveau accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées par catégories de personnels avec une entrée "métier" ou aux formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui se déploient notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques et mise en place d'un remplacement de courte durée.

Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le site de l'EAFC pour y consulter l'offre de formation et son actualisation.

## 2. Informations spécifiques à la discipline

### Baccalauréat STL Biotechnologies et ST2S



Dans la continuité de l'année 2023/2024, les épreuves du baccalauréat seront organisées en juin 2025, selon un calendrier sensiblement équivalent.

Les dates des épreuves du baccalauréat technologique sont consultables sur le site du Ministère [« Réussir au lycée »](#).

### Rénovation des référentiels des BTS de notre filière.

La rénovation des référentiels de formation de BTS vise à répondre à l'évolution des métiers de techniciens supérieurs de laboratoire et à la loi du 5 septembre 2018 dite « Avenir professionnel ». Cette loi impose que les référentiels des formations professionnelles soient écrits en blocs de compétences et revus tous les 5 ans.

Ce processus a vu la création de deux nouvelles formations à la rentrée 2024 :

- le BTS bioanalyses en laboratoire de contrôle, qui succède au BTS bioanalyses et contrôles,
- le BTS biotechnologie en recherche et en production, qui succède au BTS biotechnologies.

Les référentiels de ces deux formations sont consultables et téléchargeables à partir du [site de la DGESIP](#). Des supports de présentation pour faciliter la communication sur ces formations seront prochainement accessibles sur le [site disciplinaire académique](#) dans la rubrique [post-bac](#).

Les rénovations des BTS Analyses de Biologie Médicale et BTS diététique sont en cours dans l'optique d'une mise en œuvre à la rentrée 2025, avec le déploiement d'un plan national de formation pour accompagner ces évolutions.

### Ressources nationales dans nos disciplines

Des ressources, tels que les programmes d'enseignement, documents d'accompagnement et supports pédagogiques sont accessibles via EDUSCOL, en cours de mise à jour suite aux annonces du ministre :



**EDUSCOL**

- [Programmes et ressources en STL](#)
- [Programmes et ressources en ST2S](#)
- [Présentation du Grand Oral](#)

Egalement adaptées, voire spécifiques à nos disciplines, des ressources sont consultables sur la toile :

- Santé et sécurité au travail sur le site [INRS](#),
- Le site Réseau, ressources biologiques, ou site du [3RB](#)
- Actualités et accès à toutes les informations en [biotechnologies, STMS](#)

### **Pilotage de la discipline dans l'académie.**

Dans la continuité de l'année 2023-2024, des **actions de formation** et journées de travail sont prévues au niveau académique pour accompagner les professeurs à la formation, à l'évaluation des élèves et étudiants, à leur accompagnement en vue des poursuites d'études.

En complément des informations plus générales, accessibles via le site de l'[EAFC](#), un tableau synthétique présente l'ensemble des modules disciplinaires dans une première version. Les dates et horaires des formations vous seront précisés dans les versions suivantes. Dans ce cadre, [Anne-Sophie Hoffbeck](#), poursuit sa mission de correspondante disciplinaire auprès de l'EAFC, en complément de sa charge d'enseignement en tant professeur de BGB au lycée Blaise Pascal de Colmar.

Le Programme de formation académique (PrAF) dans la discipline est co-construit avec le concours des professeurs chargés de mission d'inspection, qui contribuent également au pilotage des examens et à l'accompagnement des professeurs débutant et au recrutement des professeurs non titulaires. Ils sont au nombre de trois :

- [Catherine Hauck](#), professeure au lycée Schuman de HAGUENAU
- [Jamel Zaidi](#), professeur au lycée Montaigne de MULHOUSE
- [Céline Nicolet](#), professeure au lycée Jean Rostand de STRASBOURG

La composition de l'équipe est en partie renouvelée, Céline Nicolet ayant pris le relais de Catherine Dahm qui a assuré cette mission pendant plusieurs années avec pertinence et efficacité. Je l'en remercie chaleureusement.

[Anne Issenlor](#), en poste au lycée Jean Rostand de STRASBOURG est notre interlocutrice et formatrice académique 3RB. Elle interviendra à nouveau en formation cette année, pour poursuivre le déploiement de la formation nationale qui s'est tenue en décembre 2023 à Paris.

Dans la continuité de l'année précédente, [Mathieu Lefevre](#), en poste au lycée Leclerc de SAVERNE, porte l'animation du numérique dans la discipline en tant que IAN (interlocuteur et animateur du numérique) et Webmestre, en interaction avec une commission disciplinaire qui se réunit régulièrement pendant l'année. Pour en faciliter la consultation, je vous vous invite à mettre le [lien](#) dans vos favoris :

→ <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/biotechnologies/>

Enfin, je tenais à vous préciser qu'à compter de la rentrée 2024, la gestion de la discipline à la DPE2 du rectorat est assurée par [Flore Demory](#), nouvellement arrivée sur ce poste, en collaboration avec Claire Pina, et sous la responsabilité de [Marion Dorne](#), cheffe de bureau, nouvellement arrivée sur ce poste.

Cette lettre de rentrée, non exhaustive, sera complétée par des informations qui vous seront adressées au fil de l'année et selon les actualités, via la liste [professeurs.biotechnologie@ac-strasbourg.fr](mailto:professeurs.biotechnologie@ac-strasbourg.fr) par la **messagerie académique**, l'objet étant précédé par **[info BGB]**.

Je vous rappelle par ailleurs que, lors de nos échanges électroniques professionnels, il convient de poster systématiquement vos messages avec votre adresse électronique professionnelle académique ([prenom.nom@ac-strasbourg.fr](mailto:prenom.nom@ac-strasbourg.fr)).

Enfin, je tiens également à vous rappeler ou à vous informer que, suite aux antivirus et systèmes de protection mis en œuvre par la Division des Systèmes informatiques (DSI) du rectorat, il est déconseillé de transférer vos mails académiques sur votre boîte personnelle. L'expérience a montré que certains messages se perdent en cours de route. Il est recommandé, soit de consulter directement la boîte académique ou encore d'installer un gestionnaire de messagerie (Outlook ou Thunderbird, par exemple).

*En vous renouvelant mon entière confiance et en vous assurant de mon soutien, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année scolaire.*

*Bien cordialement,*



Isabelle FALLER